



## Communiqué de Presse

# Crossject obtient 6,9 millions d'euros de financement public dans le cadre du plan France 2030, pour accélérer le développement de ZENEO® Adrénaline



- Contribution clé à l'accélération du développement de ZENEO® Adrénaline
- Soutien financier composé majoritairement de subventions, et d'avances remboursables
- France 2030 a vocation à soutenir les entreprises françaises présentant un potentiel exceptionnel de croissance et d'innovation

**Dijon, France, 10 juillet 2024 07:30 CET-- Crossject (ISIN: FR0011716265; Euronext: ALCJ), société pharmaceutique de spécialités en phase avancée de développement réglementaire de ZEPIZURE®, traitement d'urgence dans la prise en charge des crises d'épilepsie basé sur l'auto-injecteur sans aiguille primé ZENEO®, annonce avoir obtenu un financement public de 6,9 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets « i-Démo » du plan France 2030 opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat.**

Le plan France 2030 vise à soutenir les entreprises françaises qui démontrent un potentiel exceptionnel de croissance et d'innovation. Il soutiendra le projet innovant de Crossject pour accélérer le développement de son auto- injecteur sans aiguille ZENEO® Adrénaline<sup>1</sup>, et sauver des vies grâce à ce nouveau traitement d'urgence administré par le patient ou ses proches en cas de réactions allergiques sévères (choc anaphylactique).

Le projet, qui s'étend jusqu'à 2026, se compose à 60% de subventions et d'avances remboursables pour le reliquat, avec un premier versement prévu dans les prochaines semaines pour un montant de 1,7 million d'euros, un jalon de développement de 4 millions d'euros en août 2025 et le solde à la fin du projet en 2026. Le produit pourrait générer des ventes cumulées d'environ 1 milliard d'euros d'ici 2032 pour Crossject et ses distributeurs, contribuer à la création de plus de 160 emplois sur la période

---

<sup>1</sup> La molécule appelée adrénaline en Europe est connue aux Etats-Unis sous le nom d'épinéphrine.

2024-2032 et soutenir les actions de Crossject pour réduire l'empreinte carbone de ZENEO® Adrénaline. Le projet a également reçu la labélisation du Pôle de Compétitivité PMT.

La solution médicamenteuse de ZENEO® Adrénaline est innovante et brevetée par Crossject (FR3095122B1, WO2020212381A1). Elle repose en particulier sur une formulation propriétaire dépourvue de sulfites, composants utilisés comme conservateur dans les produits actuels. Ces sulfites peuvent être déclencheurs d'intolérance, voire d'allergie, pouvant aller jusqu'à un choc anaphylactique, que l'on cherche pourtant à traiter. De plus, cette nouvelle solution présente des performances de conservation supérieures et devrait permettre une durée de stabilité (durée de vie du médicament) plus longue que celle des médicaments actuels. La formulation développée par Crossject devrait donc rassurer les patients sur le risque d'allergie médicamenteuse, mais aussi répondre à leur besoin fort pour un dispositif plus simple et utilisable plus longtemps.

De plus, l'auto-injecteur ZENEO® assure une injection simple et complète de la dose entière en quelques millisecondes, avec un volume résiduel négligeable. Cet avantage sera significatif par rapport aux systèmes avec aiguilles sur le marché.

Patrick Alexandre, Président du Directoire de Crossject, déclare : « *Nous sommes honorés de recevoir ce soutien du plan France 2030, qui témoigne de la nature innovante de notre savoir-faire et de l'impact que nos innovations peuvent avoir sur les soins de santé. Je remercie l'Etat français pour sa confiance, qui conforte la dimension stratégique et la promesse de notre technologie d'injection sans aiguille. Ce financement permettra d'accélérer nos efforts de recherche et de développement afin d'amener ZENEO® Adrénaline sur le marché et de sauver des vies dans le domaine du choc anaphylactique.* »

Crossject prévoit de déposer des demandes d'autorisation de mise sur le marché pour ZENEO® Adrénaline en 2026 auprès des autorités réglementaires en Europe et aux États-Unis.

Virginie Fontaine, Responsable Sectorielle Innovation Filière Santé de Bpifrance, déclare : « *Nous sommes très heureux de soutenir le projet de développement ZENEO® Adrénaline mis en œuvre par Crossject à l'expertise unique dans le domaine de l'injection sans aiguille. Ce programme clinique de grande qualité associe des acteurs nationaux reconnus et répond à un besoin médical fort et un enjeu de souveraineté industrielle. Cette innovation dans le domaine des traitements d'urgence s'inscrit pleinement dans les priorités de l'Etat dans le domaine de la santé.* »

### **À propos de Crossject**

**Crossject SA** (Euronext : ALCJ ; [www.crossject.com](http://www.crossject.com)) est une société pharmaceutique spécialisée émergente. Elle est en phase de développement réglementaire avancé pour ZEPIZURE®, un traitement d'urgence dans la prise en charge des crises épileptiques pour lequel Crossject a remporté un contrat\* de 60 millions de dollars auprès de l'Autorité américaine pour la R&D avancée dans le domaine biomédical (la BARDA). ZEPIZURE® est basé sur l'auto-injecteur sans-aiguille primé ZENEO®, qui permet aux patients et leurs aidants non formés de réaliser facilement et instantanément une injection intramusculaire en situation d'urgence, sur peau nue ou même à travers les vêtements. La société développe actuellement d'autres produits, notamment pour le traitement d'urgence des chocs allergiques, des insuffisances surrénales, des overdoses d'opioïdes et des crises d'asthme.

### **A propos du plan d'investissement France 2030**

✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 milliards d'euros seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe « *Do No Significant Harm* »).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises françaises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

#### **Investisseurs**

Natasha Drapeau  
Cohesion Bureau  
+41 76 823 75 27  
natasha.drapeau@cohesionbureau.com

#### **Média**

Sophie Baumont  
Cohesion Bureau  
+33 6 27 74 74 49  
sophie.baumont@cohesionbureau.com